



Ministère de l'Emploi,
de la Cohésion sociale
et du Logement

Ministère de la Santé
et des Solidarités



Études et Résultats



N° 517 • septembre 2006

La vague 2006 de l'enquête barométrique de la DREES montre que, malgré sa diminution depuis plus d'un an, le chômage demeure le problème dont il faut s'occuper en priorité pour 43 % des Français. Vient ensuite la pauvreté pour 19 % d'entre eux, puis l'insécurité et les inégalités sociales (respectivement 12 et 11 %). L'enquête montre que les inégalités de logement sont désormais les moins acceptables pour 37 % des Français, avant les inégalités de santé et de revenus. Les attentes vis-à-vis de l'État pour la prise en charge des problèmes sociaux restent toujours fortes (46 %), l'opinion selon laquelle ce rôle appartient aux individus et aux familles progresse cependant (39 %). Pour autant, l'attachement des Français au système public de protection sociale se renforce: 81 % d'entre eux estiment que les systèmes d'assurance maladie ou de retraite doivent rester essentiellement publics (73 % en 2000). La majorité des Français se prononcent en faveur de l'universalité des prestations, mais cette position varie de 84 % pour l'assurance maladie à 57 % pour les allocations de chômage. La même proportion (+7 points en six ans) considère que le volume global de dépenses de protection sociale est normal. Les réticences face à l'éventualité de cotisations supplémentaires se confirment. Enfin, les Français estiment que les services publics du secteur sanitaire et social rendent en général un service de qualité, notamment les hôpitaux.

L'évolution des opinions des Français par rapport aux enjeux sociaux et à la protection sociale entre 2000 et 2006

De fortes attentes envers l'État en matière de logement et de lutte contre le chômage

LE présent article est issu de l'exploitation de l'enquête barométrique de la DREES dont l'objet est de suivre de façon périodique les attitudes et les opinions des Français sur une variété de thèmes incluant notamment la santé, les politiques familiales, les retraites ou encore la protection sociale.

Cet article est plus spécifiquement consacré à l'évolution des opinions relatives aux problèmes sociaux et à la protection sociale, un autre article publié simultanément traitant de l'évolution des opinions relatives à la santé et à l'assurance maladie. Il présente par ailleurs, l'enquête barométrique dans un encadré *ad hoc*. Cette enquête s'est déroulée en mars 2006 dans un contexte de relatives tensions sociales malgré une situation plus favorable en termes de croissance économique et de baisse régulière du chômage¹.

Pierre BOISSELOT

Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement
Ministère de la Santé et des Solidarités
DREES

1. L'évolution des opinions des Français en matière de santé et d'Assurance maladie, DREES, *Études et Résultats*, n° 516, août 2006. Par ailleurs, une synthèse réalisée par BVA sur l'ensemble des thèmes du baromètre sera disponible sur le site du ministère de la Santé.



Une priorité donnée aux problèmes de chômage et de pauvreté, reflet de préoccupations plus générales

Au printemps 2006, les réponses à l'enquête barométrique exprimaient un niveau de préoccupation relativement élevé. 60 % des Français se disaient optimistes pour eux-mêmes en pensant à l'avenir (- 9 points en 6 ans), mais 31 % seulement pour leurs enfants et les générations futures (- 19 points en 6 ans, dont - 4 points depuis à 2005). Dans les deux cas, l'optimisme diminue avec l'âge et augmente avec le niveau de revenu du foyer et le niveau de diplôme de l'interviewé.

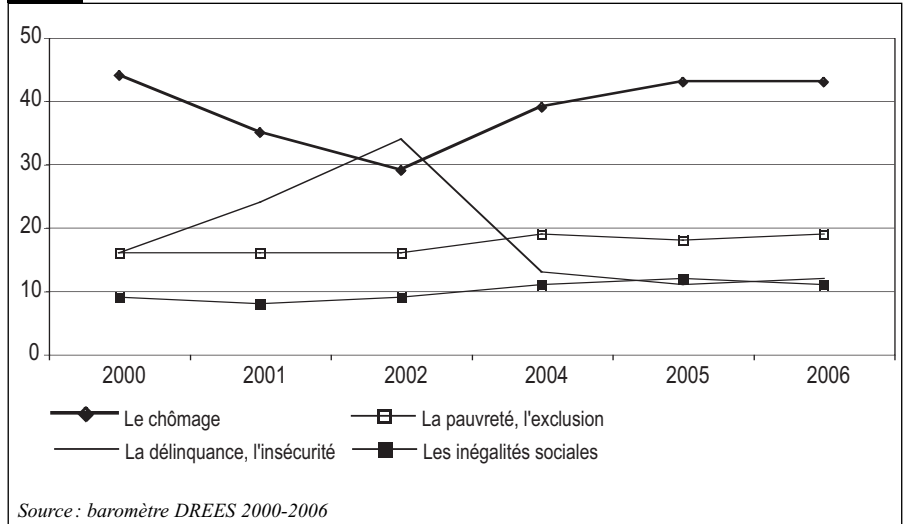
La hiérarchie des problèmes dont les personnes interrogées estiment qu'il « faut s'occuper en France, en priorité » s'était inversée en 2002, puis à nouveau en 2004 (graphique 1). Ce mouvement d'opinion se conforte en 2005 et 2006 : le chômage vient ainsi en tête des problèmes cités (pour 43 % des Français, + 14 points par rapport à 2002), tandis que la délinquance et l'insécurité passent en troisième position (12 % des Français, - 22 points par rapport à 2002).

Cet item est dépassé désormais par « la pauvreté, l'exclusion » (pour 19 % des Français) et devance de peu « les inégalités sociales » (11 %). Les priorités données au chômage comme à la pauvreté et l'exclusion se différencient selon le sexe et le niveau de diplôme, les hommes et les non-diplômés plaçant le chômage en tête.

Le thème des inégalités sociales préoccupe quant à lui, en priorité, davantage les personnes les plus jeunes (près de 5 points d'écart entre moins et plus

G
•01

selon vous, quels sont les problèmes dont il faut s'occuper en priorité ?



de 35 ans), et les plus diplômées (écart de 7 points entre niveaux extrêmes).

Si en 2006, 75 % des Français (+ 7 points depuis 2000, + 4 points par rapport à 2005) répondaient qu'ils trouvent la société française « plutôt injuste », ce sentiment est plus fort pour les femmes (7 points de plus que les hommes), les bénéficiaires du RMI et les chômeurs (respectivement 7 et 8 points au dessus de la moyenne).

Montée de la perception des inégalités, particulièrement en matière de logement

En 2006, 7 % des Français pensent que les inégalités ont plutôt diminué en France au cours des six dernières années, 13 % qu'elles sont restées stables et 78 % (+ 9 points en 6 ans, + 18 points par rapport à 2001) qu'elles ont plutôt augmenté.

75 % d'entre eux (+ 10 points depuis 2000 mais + 16 points depuis 2002) ont en outre le sentiment que les inégalités vont plutôt augmenter dans l'avenir, tandis que 11 % pensent qu'elles resteront stables et 9 % qu'elles diminueront.

Les inégalités perçues comme « les plus répandues dans la société française » sont d'abord les inégalités de revenus (pour 56 % des Français), suivies par les inégalités de logement (36 % des Français) et par les inégalités « par rapport au fait d'avoir un emploi » (tableau 1). Un point important est la montée de la perception des inégalités en matière de logement (+ 10 points en six ans) par rapport aux inégalités en matière de revenus (- 11 points en six ans). En outre, ce sont désormais les inégalités de logement qui sont considérées comme les moins acceptables selon 37 % des Français (+ 7 points en 6 ans),

2

T
•01 les inégalités les plus répandues et les moins acceptables

en %

	Les inégalités les plus répandues					Les inégalités les moins acceptables				
	2000	2002	2004	2005	2006	2000	2002	2004	2005	2006
De revenus	67	65	59	61	56	46	44	35	37	34
De logement	26	33	31	33	36	30	36	34	33	37
Par rapport au fait d'avoir un emploi	28	22	28	29	30	25	18	23	24	23
Liées à l'origine ethnique	16	17	20	22	22	23	25	27	30	30
D'accès aux soins	16	16	17	15	15	31	32	37	37	36

Source : baromètre DREES, 2000-2006

suiuies par les inégalités d'accès aux soins (36 %), les inégalités de revenus (34 %, - 12 points en 6 ans) et les inégalités liées à l'origine ethnique (30 %, + 7 points par rapport à 2000).

Les Français ont une perception plus optimiste de l'évolution des inégalités entre les sexes. Certes, 66 % des personnes interrogées en 2006 jugent qu'elles sont importantes, ce point de vue étant logiquement plus fréquemment exprimé par les femmes (72 %) que par les hommes (60 %). Mais 51 % des Français ont le sentiment qu'elles vont diminuer à l'avenir (16 % qu'elles vont augmenter et 29 % qu'elles vont rester stables). Les hommes (11 points d'écart avec les femmes) et les jeunes de 18 à 24 ans (58 %, mais 64 % en 2005) sont nettement plus optimistes.

Le logement apparaît aussi en 2006 comme un sujet qui appelle un effort prioritaire. « *Permettre aux familles de mieux se loger* » est de nouveau considéré comme l'objectif prioritaire de la politique familiale (graphique 2), en particulier par les jeunes adultes de moins de 35 ans, les « femmes au foyer », les locataires, les bénéficiaires du RMI, les personnes les moins diplômées.

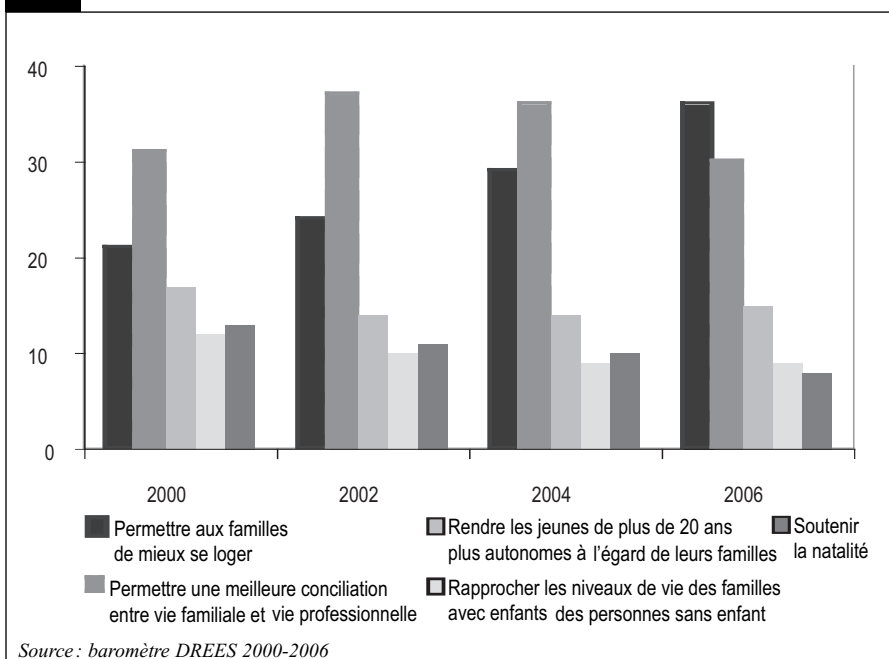
Concernant les jeunes, les actions à mener en priorité relèvent selon les Français d'abord des politiques de l'emploi, à savoir « *renforcer les dispositifs d'insertion et de formation des jeunes sans emploi et sans qualification* » (pour 51 % des Français) et ensuite de la politique du logement (21 %). Les opinions des jeunes de « 18 à 24 ans » diffèrent toutefois nettement de celles de leurs aînés : 33 % placent le logement en tête contre 21 %, l'insertion.

« *Ne pas avoir de logement* » reste enfin la deuxième représentation principale de la pauvreté ou de l'exclusion, et tend à se rapprocher de la première (« *ne pas manger à sa faim* »), l'écart entre les deux étant passé de 26 points en 2000 à 13 points en 2006 (graphique 3).

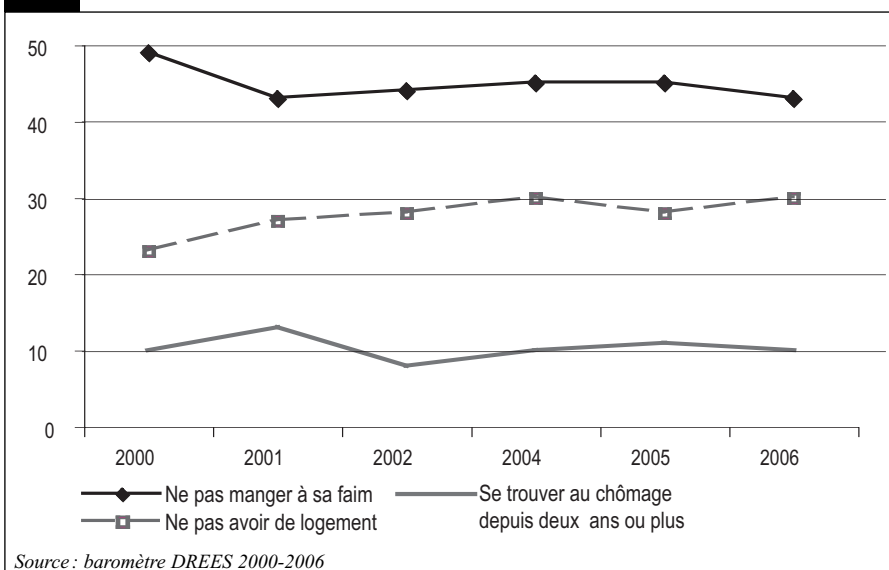
Des attentes toujours fortes vis-à-vis de l'État, malgré une érosion

Ce sont toujours en priorité les pouvoirs publics qui doivent, selon les Français, prendre en charge les problè-

G.02 selon vous, quel devrait être l'objectif prioritaire de la politique familiale ?



G.03 selon vous, être pauvre ou exclu aujourd'hui, c'est... ?



mes sociaux, mais d'autres opinions ont tendance à progresser (graphique 4).

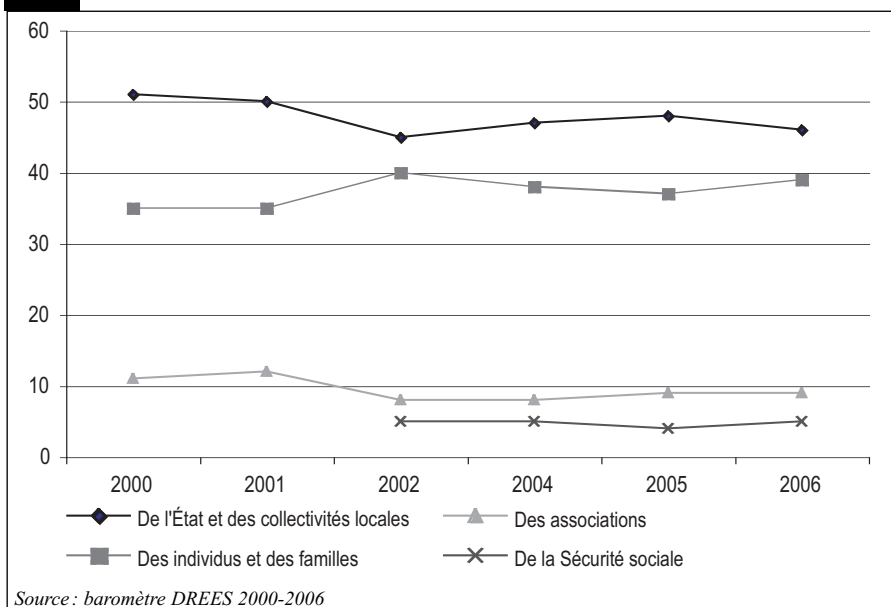
Ainsi, pour 46 % des individus interrogés, « *La solidarité, c'est l'affaire avant tout de l'État et des collectivités locales* », mais ce sentiment a perdu 5 points en six ans. « *Les individus et les familles* » arrivent en deuxième position avec un écart qui se réduit (39 %, avec un gain de 4 points en six ans). Cette

évolution est faible dans son ampleur mais s'observe aussi sur certaines questions du baromètre relatives au niveau d'intervention de l'État.

Les autres éventualités sont mentionnées de façon minoritaire. « *Les associations* » ne sont privilégiées que par 9 % des interviewés, sensiblement plus par les « moins de 35 ans » que par les « 35 ans et plus » (8 points d'écart). « *La*

G selon vous, en France, la solidarité, c'est l'affaire avant tout de...?

•04



Cette opinion est portée notamment par les femmes, par les plus diplômés, les personnes aux revenus les plus élevés et les agriculteurs. L'opinion qu'il faut « radicalement changer la société française » regagne toutefois du terrain cette année tout en restant minoritaire (21 % en 2000, 25 % en 2002, 18 % en 2004 et 2005, 24 % en 2006). Les bénéficiaires du RMI, les chômeurs, les ouvriers mais aussi les « artisans ou commerçants » sont, dans cet ordre, les catégories qui expriment le plus souvent ce sentiment.

Les personnes interrogées continuent en majorité à appeler de leurs vœux une intervention importante de l'État, mais cette opinion subit une érosion sensible. En 2006, 51 % (55 % en 2005) pensent qu'il n'y a « pas assez d'intervention de l'État en matière économique et sociale » ; 22 % (18 % en 2005) qu'il y en a trop et 22 % (stable depuis 2000) « juste ce qu'il faut ». Ce sont surtout les femmes, les personnes plutôt jeunes, les chômeurs et les bénéficiaires du RMI qui demandent une intervention plus conséquente.

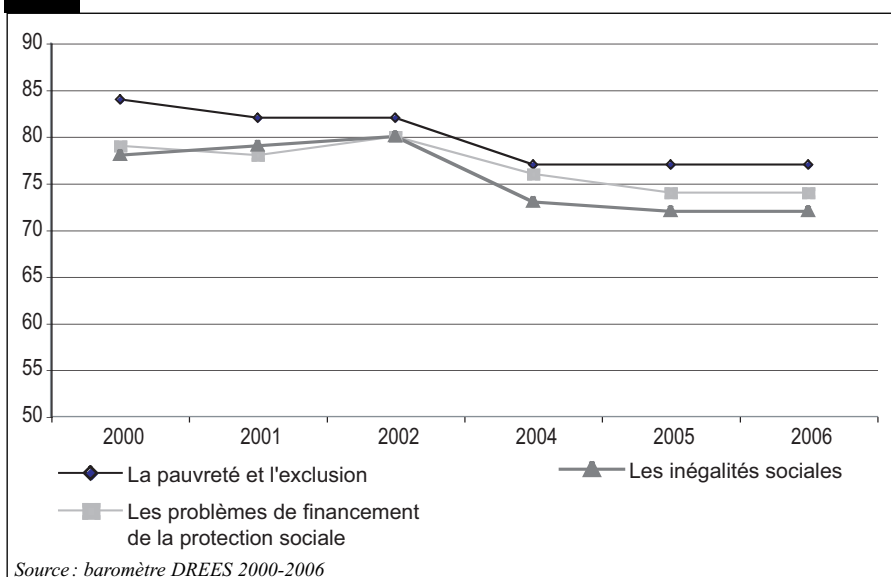
Si les Français attendent beaucoup de l'État en matière de protection sociale, ils expriment bien davantage des doutes vis-à-vis de l'Europe. 49 % d'entre eux estiment ainsi qu'elle est « plutôt une mauvaise chose pour le système de protection sociale » (+ 14 points en 6 ans, dont + 19 points depuis 2002), et de moins en moins pensent qu'elle est « plutôt une bonne chose pour le système de protection sociale » (40 %, - 9 points en six ans, mais surtout - 17 points depuis 2002). Les jugements les plus favorables émanent notamment des jeunes (les « 18- 24 ans » se situant 11 points au-dessus de la moyenne) et des plus diplômés (8 points d'écart entre niveaux extrêmes), les jugements les plus négatifs étant à l'inverse exprimés par les membres d'organisations syndicales et les « artisans ou commerçants » (respectivement 7 et 11 points au-dessus de la moyenne).

Une ouverture accrue vis-à-vis des questions de société

L'enquête barométrique montre une évolution des opinions vers davantage

G estimez-vous que les pouvoirs publics peuvent « résoudre en profondeur » ou « améliorer les aspects essentiels » de...?

•05



Sécurité sociale », peu distinguée de l'État, n'est mise en avant que par 4 % des personnes interrogées.

Surtout, une large majorité de Français considèrent que « les pouvoirs publics sont capables d'améliorer sensiblement la situation » en matière de pauvreté et d'exclusion (77 %), de financement de la Sécurité sociale (74 %) et de réduire les inégalités sociales (72 %). Ces opinions diminuent toutefois depuis 2000 où elles étaient respectivement émises par 84, 79 et 78 % des personnes

interrogées (graphique 5). En revanche, celles-ci n'attendent guère des pouvoirs publics des changements « en profondeur » (respectivement 39, 33 et 32 % pour les trois items cités).

La grande majorité des Français continuent à cet égard de mettre davantage l'accent sur des changements modérés que sur des bouleversements. 72 % des personnes interrogées (68 % en 2000 mais 77 % en 2005) pensent « qu'il faut réformer la société française sur certains points tout en en conservant l'essentiel ».

d'ouverture vis-à-vis des questions de société (graphique 6). Concernant l'homosexualité, 77 % des Français pensent désormais que « les homosexuels sont des gens comme les autres » (contre 71 % en 2000). Les femmes (12 points d'écart par rapport aux hommes) et les jeunes (13 points d'écart entre les « moins et plus de 35 ans ») sont sur ce point les plus ouverts à l'inverse des étrangers et des personnes déclarant une pratique religieuse régulière (respectivement 14 et 20 points en dessous de la moyenne).

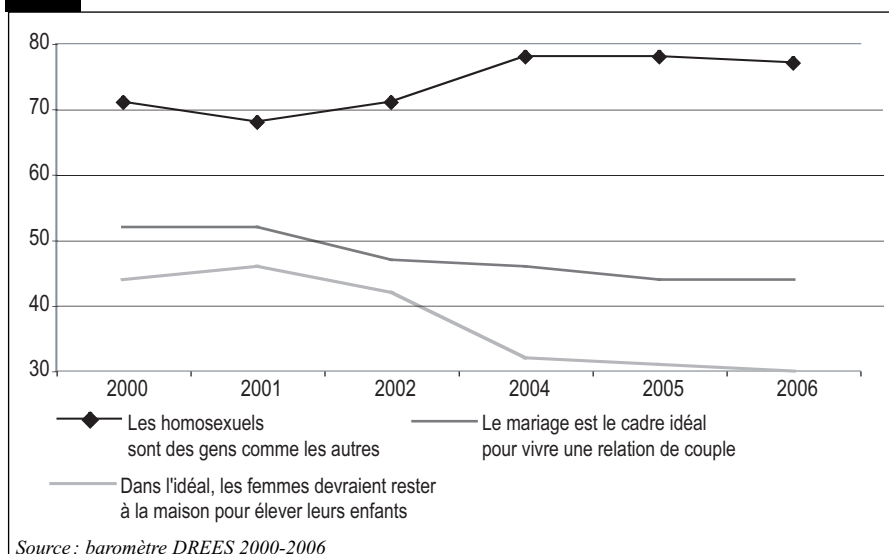
L'idée que « le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple » subit quant à elle une décroissance importante (44 % en 2006, contre 52 % en 2000). Cette opinion est nettement plus affirmée par les hommes, les étrangers, les personnes les plus âgées, les moins diplômées et surtout celles qui déclarent une pratique religieuse régulière (écarts de 10 à 27 points). Enfin, l'opinion selon laquelle « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants » ne recueille plus que 30 % d'opinions favorables en 2006, contre 44 % en 2000.

En 2006, 69 % (autant qu'en 2005) des personnes interrogées estiment qu'il est « préférable pour la société que les immigrés ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais adoptent celles de leur pays d'accueil », contre 25 % (24 % en 2005) qui pensent préférable que « les immigrés conservent leurs propres coutumes et traditions ». Les personnes les plus âgées retiennent davantage la première formule (18 points d'écart entre les « plus et moins de 35 ans »), tandis que les étrangers, sans surprise, manifestent une préférence pour la seconde (19 points au-dessus de la moyenne).

Un attachement renforcé au système public de protection sociale

L'attachement manifesté par les Français au caractère public du système de protection sociale a progressé depuis 6 ans². 62 % des personnes interrogées déclarent ainsi que l'éventualité d'une mise en concurrence entre caisses publiques et assurances privées « serait plutôt une mauvaise chose car cela crée-

G 06 proportion de « plutôt d'accord » avec les opinions suivantes



rait un système de protection sociale à deux vitesses », ce qui représente une augmentation très nette en 6 ans (+ 12 points depuis 2000). Les salariés du secteur public et les membres d'organisations syndicales sont parmi les plus convaincus (9 et 13 points au-dessus de la moyenne).

À l'inverse, 31 % des personnes interrogées (- 8 points en 6 ans) pensent que cela « serait plutôt une bonne chose, car cela permettrait d'avoir des prestations de base plus élevées et de plus grande qualité ». Cette opinion est plutôt défendue par les « artisans ou commerçants » et les employeurs (respectivement 8 et 17 points au-dessus de la moyenne).

Au total, 81 % des personnes interrogées (+ 8 points en 6 ans) pensent que les systèmes d'assurance maladie ou de retraite doivent rester essentiellement publics. Cette opinion est moins répandue chez les agriculteurs (70 %).

L'universalité du système est plus ou moins mise en avant selon la prestation considérée

La maladie est considérée comme le risque le plus universel, puisque 84 % des Français (+ 11 points en 6 ans) estiment que l'assurance maladie doit bénéficier « à tous, sans distinction de catégories sociales et de statuts professionnels » contre 10 % (- 8 points par rapport à la

période 2000-2002) pour qui elle devrait être réservée « uniquement à ceux qui cotisent » (tableau 2).

Les évolutions concernant les autres risques sont moins nettes et les divergences d'opinions plus marquées. En matière de retraite, les « artisans ou commerçants » sont moins favorables à l'universalisme (12 points en dessous de la moyenne), préférant que ces prestations soient réservées « uniquement à ceux qui cotisent » (8 points au-dessus de la moyenne).

Les « 18- 24 ans » se distinguent quant à eux par leur souhait de réserver l'indemnisation du chômage aux plus modestes (16 points au-dessus de la moyenne), alors que les « artisans ou commerçants » et les agriculteurs souhaiteraient la réserver aux seuls cotisants (respectivement 8 et 14 points au-dessus de la moyenne). Les femmes se montrent, pour chaque type d'allocation, plus universalistes que les hommes, qui ont davantage tendance à préconiser que les prestations soient réservées « unique-

2. « En France, pour l'assurance maladie de base, pour la retraite de base ou pour l'assurance chômage, on ne peut pas choisir entre une assurance privée ou une caisse publique. Selon vous, l'autorisation de mise en concurrence des caisses publiques et des assurances privées... » A : serait plutôt une bonne chose, car cela permettrait d'avoir des prestations de base plus élevées et de plus grande qualité. B : serait plutôt une mauvaise chose, car cela créerait un système de protection sociale à deux vitesses.

ment à ceux qui cotisent ». Les chômeurs se caractérisent aussi par leur universalisme à la fois en matière de retraite, d'allocations familiales et de chômage.

Le volume des dépenses de protection sociale n'est globalement pas jugé excessif

Après avoir été informés par l'enquêteur, que « la France consacre environ le

quart de son revenu national au financement de la protection sociale », 57 % des Français estiment ce niveau comme « normal » (+ 7 points en six ans). Cette progression reflète toutefois surtout la diminution du nombre de personnes qui considèrent ce niveau comme « insuffisant » (22 % des Français, - 8 points en six ans), sachant que la part de ceux qui le jugent « excessif » s'accroît légèrement (15 % en 2006, contre 11 à 13 %

sur la période 2000-2005). Beaucoup « d'artisans ou commerçants » estiment ce niveau de financement comme « excessif » (16 points au-dessus de la moyenne), tandis que les bénéficiaires du RMI sont plutôt enclins à penser qu'il est « insuffisant » (12 points au-dessus de la moyenne).

Une disposition à cotiser davantage qui reste minoritaire

Face aux problèmes de financement, la moitié des Français estiment désormais que les entreprises ne doivent « ni plus, ni moins cotiser qu'actuellement », (graphique 7), alors que 37 % déclarent qu'il est souhaitable qu'elles cotisent davantage. Les partisans d'une stabilité des taux de cotisations des entreprises se rencontrent davantage chez les « indépendants sans salariés » et les agriculteurs (respectivement 8 et 12 points au-dessus de la moyenne).

Les membres d'organisations syndicales et les ouvriers sont les plus enclins à envisager l'augmentation des cotisations patronales (respectivement 8 et 7 points au-dessus de la moyenne), s'opposant ainsi aux employeurs (17 points en dessous de la moyenne). Parmi ceux qui souhaitent une réduction des cotisations, les « artisans ou commerçants » et les employeurs (respectivement 25 et

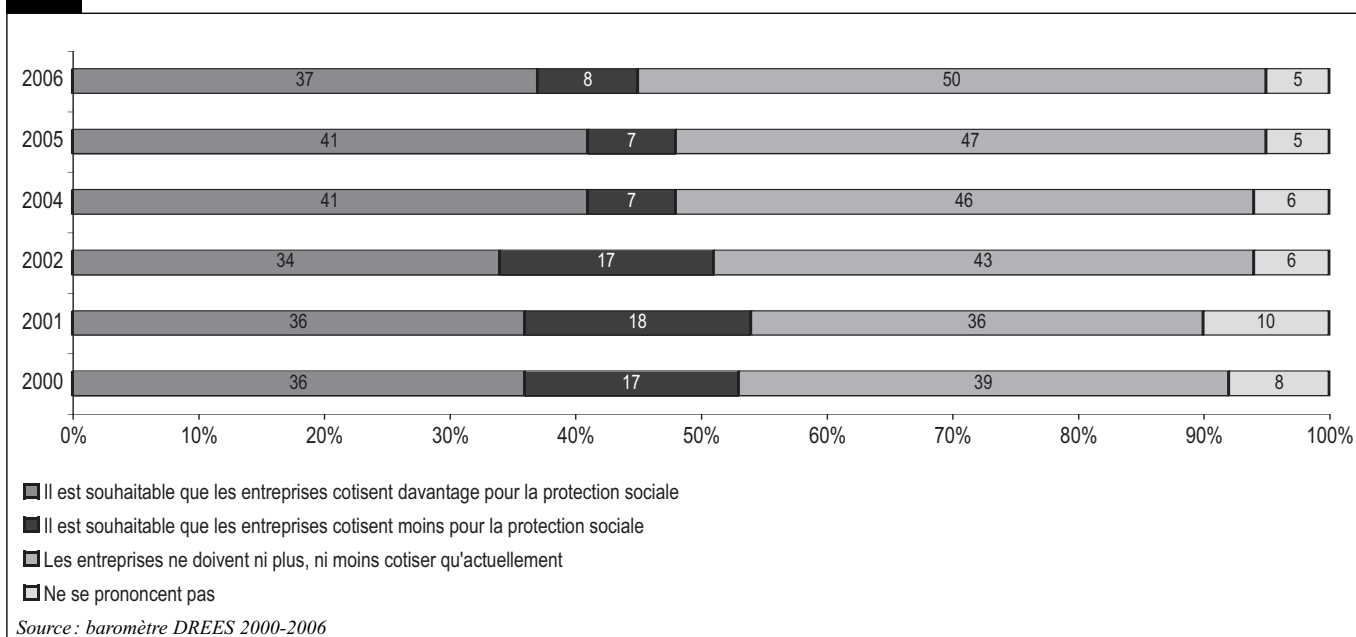
T 02 à votre avis... l'assurance maladie devrait bénéficier uniquement à ceux qui cotisent, à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls (« aux pauvres » dans le tableau) ou à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel en %

		2000	2002	2004	2006
L'assurance maladie	A tous	73	73	86	84
	Uniquement à ceux qui cotisent	18	18	9	10
	Uniquement « aux pauvres »	7	8	4	5
Les retraites	A tous	65	64	70	68
	Uniquement à ceux qui cotisent	28	29	26	27
	Uniquement « aux pauvres »	5	6	3	5
Les allocations familiales	A tous	62	62	65	64
	Uniquement à ceux qui cotisent	15	16	12	14
	Uniquement « aux pauvres »	21	20	21	21
Les allocations de chômage	A tous	59	59	62	57
	Uniquement à ceux qui cotisent	24	27	25	28
	Uniquement « aux pauvres »	15	13	12	14

NP = non posée

Source : baromètre DREES 2000-2006

G 07 souhait sur l'évolution du niveau de cotisation des entreprises



10 points au-dessus de la moyenne) se distinguent nettement des autres catégories. Une certaine divergence apparaît aussi entre les femmes, qui préfèrent le *statu quo*, et les hommes, qui souhaitent davantage l'augmentation des cotisations des entreprises.

Les Français restent par ailleurs majoritairement réticents au fait de cotiser eux-mêmes davantage pour maintenir le niveau de prestations sociales (graphique 8). Cette disposition à cotiser davantage avait enregistré une forte baisse entre 2004 et 2005, et se redresse légèrement en 2006. Elle est plus forte au sein des milieux favorisés, notamment chez les titulaires des plus hauts diplômes, chez les hommes et chez les jeunes.

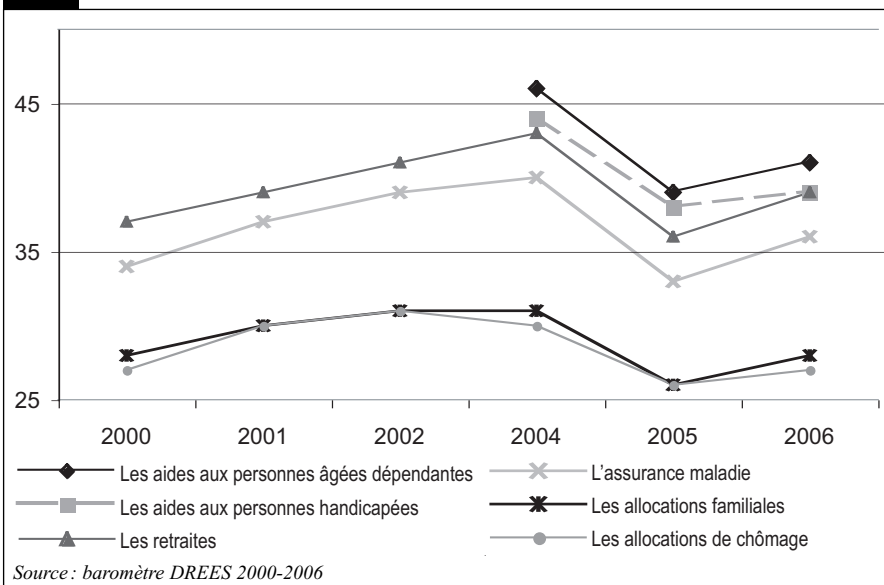
Toutefois, selon les prestations, seuls entre 23 et 30 % des Français (la tendance étant à la diminution depuis 2000 mais avec un léger rebond en 2006 par rapport à 2005) se prononcent pour « une baisse de prestations avec en contrepartie une réduction de leurs cotisations ou de leurs impôts ».

Les services publics du secteur sanitaire et social sont généralement réputés rendre un service de qualité

Pour les personnes interrogées, les services publics du secteur sanitaire et social sont considérés comme rendant un service de qualité (tableau 3), même si les opinions sont relativement contrastées suivant les services considérés. Les publics directement concernés comptent en outre systématiquement parmi les plus favorables : les familles pour les caisses d'allocations familiales, les retraités pour les maisons de retraite et les chômeurs pour les Assedic.

Ceux-ci se montrent toutefois également les plus critiques, très peu de demandeurs d'emploi étant à ce propos sans opinion. Les Assedic (- 5 points depuis 2002) et l'ANPE (- 11 points depuis 2002) sont les seuls services dont l'image semble se dégrader depuis 2000. Cette opinion renvoie sans doute au fait que les Français ont une préoccupation accrue vis-à-vis du chômage, qu'ils considèrent comme un problème à traiter en priorité. ●

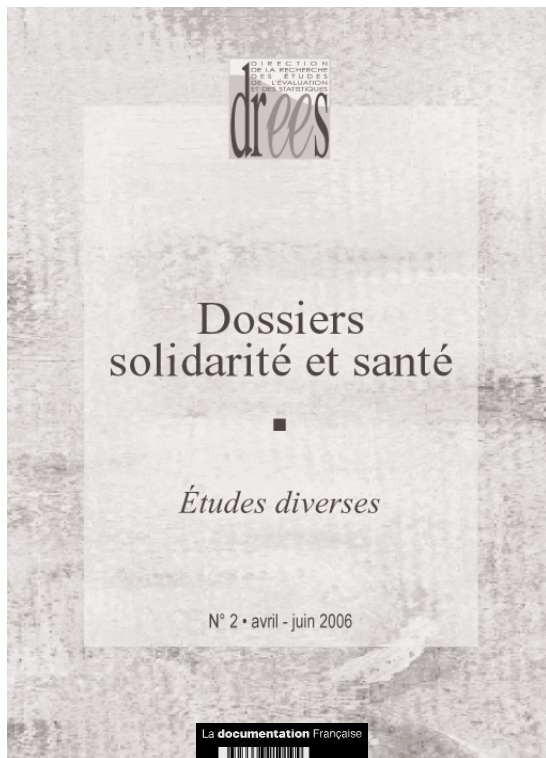
G 08 à l'avenir, compte tenu de votre niveau de ressources, seriez-vous prêt à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations en ce qui concerne... ?



T 03 estimez vous que... rendent un service de qualité ? en %

	2002	2004	2005	2006
Les hôpitaux	82	87	88	88
Les cliniques	82	84	85	84
Les caisses d'assurance maladie	78	82	84	83
La Poste	82	78	78	81
Les caisses d'allocations familiales	71	73	75	74
Les maisons de retraite	60	61	63	64
Les ASSÉDIC	56	52	56	51
L'ANPE	45	37	38	34

Source : baromètre DREES 2002-2006



DOSSIERS SOLIDARITÉ ET SANTÉ N° 2 • AVRIL - JUIN 2006

ÉTUDES DIVERSES

Prix : 11,60 euros (4 numéros par an)

Les Dossiers solidarité et santé
sont diffusés par la Documentation
Française
29, quai Voltaire - 75344 Paris cedex 07

8

Renseignements,
commande et abonnement annuel au :
01 40 15 70 00

Commande en ligne :
www.ladocfrancaise.gouv.fr

Derniers numéros parus :

- Les professions de santé et leurs pratiques
N° 1, janvier-mars 2006
- Les revenus sociaux en 2004
N° 4, octobre-décembre 2005
- Études diverses
N° 3, juillet-septembre 2005
- Études diverses
N° 2, avril-juin 2005
- Études sur les dépenses de santé
N° 1, janvier-mars 2005

au sommaire de ce numéro

L'ESPÉRANCE DE VIE SANS INCAPACITÉ CONTINUE D'AUGMENTER

Emmanuelle CAMBOIS, Aurore CLAVEL et Jean-Marie ROBINE

L'INCAPACITÉ ET LE HANDICAP DANS L'ENQUÊTE SANTÉ 2002-2003 : DIVERSITÉ DES APPROCHES ET USAGES DES INDICATEURS

Emmanuelle CAMBOIS et Jean-Marie ROBINE

LA MOBILITÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES HÉBERGÉES EN ÉTABLISSEMENTS

François CHAPIREAU

L'ÉVOLUTION DES OPINIONS DES FRANÇAIS EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE HANDICAP, DE FAMILLE, DE RETRAITE, DE PAUVRETÉ ET DE PROTECTION SOCIALE ENTRE 2000 ET 2005

Pierre BOISSELOT

L'IMPACT DES EXONÉRATIONS DE COTISATIONS PATRONALES DE SÉCURITÉ SOCIALE SUR L'EMPLOI : UNE NOUVELLE ÉVALUATION

Marie HENNION et Christian LOISY

LES DISPARITÉS DÉPARTEMENTALES D'ORGANISATION CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU RMI UN AN APRÈS LA DÉCENTRALISATION

Marie AVENEL et Cécile NABOS

drees

ÉTUDES et RÉSULTATS

N° 517 • septembre 2006

Directrice de la publication : Mireille ELBAUM • Rédactrice en chef technique : Elisabeth HINI • Conseiller technique : Gilbert ROTBART
Secrétaires de rédaction : Ezra DANIEL, Catherine DEMAISON, Sarah NETTER • Mise en page : La souris
Impression : AIT du ministère de la Santé et des solidarités
Internet : www.sante.gouv.fr/html/publication

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources - ISSN 1146-9129 - CPPAP 0506 B 05791